



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5030105

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 11017
N/REF : 2/03/2025 0H57 C:020541 I:31868
V/REF : Contrat N°011017 du 08/11/2017

SDC '6 Rue Saint Nizier'
C/O COGERIL SA
3, RUE DE LA CLAIRE
C.P.215
69336 LYON CEDEX 09

IMMEUBLE : LE 6 SAINT NIZIER
6 RUE SAINT NIZIER
69002 LYON

Vaulx en Velin, le 04 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N°6 - MOTEURS VMC
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : Mme A. BERNARD

ENTRETIEN DE 2 TOURELLES D'EXTRACTION
NETTOYAGE DES TURBINES
CONTROLE ELECTROMECHANIQUE

2 FOIS/AN

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Mars de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P0 \quad (\quad 0,15 \quad + \quad 0,85 \quad \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1} \quad)$$

P' Prix révisé H.T.

P0 Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1 est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE

connu a la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' est le dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/12/2024

Prix de base du contrat : 247,50

Indice ICHTrev-TS1

Mois de l'indice de base : 01/2017 Valeur : 118,5
Mois de l'indice de révision : 09/2024 Valeur : 141,4



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5030105

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Entretien 02 moteur(s) de V.M.C.	2/AN	288,09	288,09
TOTAL H.T.				288,09
T.V.A. a 10,00%				28,80
TOTAL T.T.C.En EURO				316,89

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.